

ELECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014

L'avenir de Romainville: décidons le ensemble !

Sofia Dauvergne



**FRONT
DE GAUCHE**

PCF
Parti communiste français

**Parti de
Gauche**
ÉCOLOGIE - SOCIALISME - RÉPUBLIQUE

ENSEMBLE
ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE ALTERNATIVES

Réponses aux questions posées par l'Arivem aux candidat-es :

Question 1 : Nous ne sommes pas favorables au projet d'usine de TMB-méthanisation engagé par le SYCTOM à Romainville-Bobigny. Pourquoi ?

- D'une part parce que ce projet est **dangereux pour l'environnement**, et d'abord pour les populations résidentes à proximité. Un très grand nombre d'expériences en témoignent : il y a des risques d'incendies (cf : l'incendie récent près de Fos-sur-Mer, qui a détruit l'usine TMB), d'explosions, des nuages d'insectes, des fuites de gaz (H₂S) quasi impossible à maîtriser (l'usine d'Angers, récente, répand des odeurs pestilentielles un jour sur deux, et à plus d'un kilomètre), malgré les promesses des constructeurs (ici Urbaser) répétées à satiété sur leur modèle technologique dernier cri, etc.
- D'autre part, parce que **le compost fabriqué est de mauvaise qualité** pour l'agriculture. On parle de méthanisation pour faire « écolo » (et prétendre qu'on a trouvé une alternative à l'incinération), mais il s'agit en fait de Tri mécano-biologique (TMB), c'est-à-dire d'un procédé qui prétend trier les ordures ménagères résiduelles des poubelles en mélangeant tout, ce qui rend impossible la séparation entre bio-déchets exploitables et résidus chimiques, plastiques, métalliques, parfois invisibles, déversés dans les poubelles. Le compost qui en résulte est refusé par les agriculteurs soucieux de la qualité de leur travail. Il est interdit dans toute l'Europe, sauf en France. Tout ceci a été montré dans le magazine *Complément d'enquête* diffusé à la télévision (*France 2*) en septembre 2013 : le journaliste Paul de Genève, interviewé aussi par Ouest-France (17 septembre 2013), explique : « dans 1 m³ de ce compost, on peut retrouver 5 kg de plastique, métaux et verre... Dans la Drôme, des analyses ont été effectuées dans des champs : 600 kg de plastique ont été retrouvés sur cinq hectares ! »
- Et enfin parce que contrairement à la publicité faite par les entreprises qui investissent dans ces procédés, il s'agit en fait de se débarrasser des déchets par des procédés technologiques clefs en main, très coûteux (des centaines de millions d'euros), et consistant à expliquer aux élus : on s'occupe de tout, vous n'avez rien à faire, et vos administrés non plus. **Ce « tout technologique » est anti-écologique.** Il permet peut-être à des entreprises nichant sur ce créneau de faire des affaires, mais il ne résout rien en profondeur : pas d'incitation à limiter les déchets, pas de prise en charge des déchets à la source. Il faut donc arrêter tout pendant qu'il est encore temps. Mieux vaut arrêter en ayant dépensé un peu d'argent dans des études inutiles, que de persévérer dans l'erreur au prix de 480 millions d'euros, sans compter les dégâts ultérieurs.

Question 2

1. Notre réponse découle de la question N°1 : oui, nous nous opposerons à la poursuite du projet piloté par le SYCTOM.
2. Comment ? Nous essaierons d'obtenir des délibérations des élus des agglomérations concernées, et d'abord de Est Ensemble, qui s'était opposée au premier projet du SYCTOM, condamné au tribunal administratif, mais qui semble maintenant approuver le projet légèrement modifié, mais faisant appel à la même technologie de base (TMB). Nous tenterons d'aider à la **mobilisation citoyenne** par tous les moyens à notre disposition : débats publics, articles, manifestations, etc. Nous organiserons un **référendum d'initiative populaire**, en commençant par la commune de Romainville, pour faire valoir le point de vue citoyen.

Question 3

Nous sommes favorables à l'organisation d'une **collecte sélective des bio-déchets** humides (restes de repas, légumes, fruits...). Nous pourrions par exemple commencer par une expérience pédagogique dans les écoles, avec l'installation de vrais composteurs (et pas des gadgets comme cela est en cours avec l'expérimentation de centrifugeuses coûtant plus de 20 000 euros à Paul Vaillant Couturier) et avec des enseignements réservés pour donner l'envie aux enfants de suivre la chaîne de valorisation des déchets. En effet, il ne faut pas se cacher que le tri sélectif demande une éducation populaire, un changement de nos habitudes et modes de vie, une patience à long terme autour de la mise en place d'un service public doté de moyens d'interventions : ambassadeurs de tris organisant des réunions de quartiers, visites chez les habitants, etc. Donc la sensibilisation des enfants est primordiale pour l'avenir. On peut aussi susciter des **expériences citoyennes** par quartier, en faisant confiance à l'initiative de proximité (y compris avec des aspects festifs), en répercutant les bonnes pratiques venues d'Europe ou de France. Nous adhérons pour cela au réseau international **Zero Waste (zéro déchets, zéro gaspillage)**, qui peut créer une motivation et un rapport de force plus large qu'une simple commune isolée. Il nous faudra aussi appliquer la **loi sur la collecte obligatoire des bio-déchets** produits par les gros producteurs : les marchés, les cantines, etc. Cette collecte en « gros » peut aussi aider des réseaux associatifs d'entraide alimentaire (restes de fruits et légumes des marchés notamment). Nous déploierons un partenariat avec la ville de Bobigny qui est plus avancée dans l'expérimentation.

Question 4

Nous sommes favorables à la **mise en place d'un service public local des déchets** à l'échelle de la commune, qui ne doit pas se défaire de sa responsabilité, et l'étendre à Est Ensemble. Avec le tri sélectif, **des emplois nouveaux et qualifiés sont nécessaires**, y compris en assurant des reconversions à des personnels de la déchetteries actuelle, à qui on a fait croire à des embauches supplémentaires. Il peut sembler que le coût est élevé (emplois), dans cette période de crise. Mais il s'agit là d'un investissement d'emplois utiles pour la qualité du « vivre ensemble » et d'emplois non délocalisables, accessibles à des personnes résidentes. D'autre part, à terme, et même assez vite, l'expérience montre (Italie) que ce système revient bien moins cher que les mastodontes technologiques qu'on veut nous imposer. Au lieu de centaines de millions d'euros dépensés pour une usine, avec quelques dizaines de millions, il est possible d'amorcer le circuit vertueux. Sans compter que la **valorisation des déchets** peut aussi apporter des recettes nouvelles : circuits courts de ventes du compost dans une agriculture urbaine ou de ceintures urbaines maraîchères, dans des jardins collectifs, etc.

Question 5

Oui, **il est essentiel que les communes ne soient pas dessaisies de leur responsabilité par des monstres technocratiques** (telle la future Métropole du Grand Paris, qui vise à supprimer toutes les collectivités de proximité au profit d'une recentralisation) où personne ne sait qui prend vraiment les décisions, sur la base de quels débats démocratiques avec les citoyens, etc. La commune est ou reste encore, le lieu de la souveraineté populaire minimale, où les habitant-es peuvent contrôler ce qui se passe avec une certaine efficacité, et bien connaître les élus et décideurs. Il ne s'agit pas de vivre en vase clos, **il faut développer des partenariats, des cohérences économiques, sociales et citoyennes à l'échelle des communautés de communes**, et évidemment des zones urbaines de grandes dimensions. Mais ces choix doivent être basés sur une démocratie ascendante et non pas descendante, comme il est proposé dans la récente loi sur les métropoles.